

Réorganisation

Un seul vœu : l'emploi d'abord !

Alors que les restructurations et réorganisations prennent de l'ampleur à Paris 07, la 1^{ère} constatation est que l'emploi trinque particulièrement : - 29, si on cumule les réorg des lignes, de la cabine, de la presse, de la piétonne ! La CFDT ne peut admettre un tel sacrifice sur l'autel de la

productivité ! C'est pourquoi nous nous prononçons clairement pour l'ouverture de véritables négociations sur l'emploi, notamment à la piétonne ! La réorganisation s'accompagnant également de l'expérimentation sur l'avenir des métiers et de l'organisation de la distri, la CFDT entend

prendre toute sa place dans la définition des postes, le pyramidage des classifications, le nombre et les modalités de promotions. Débattre de ce sujet, c'est aussi débattre de l'emploi et de la qualité de l'emploi !

Réorganisation : ce que revendique la CFDT !

- ◆ Des tournées de distribution supplémentaires, le découpage étant trop juste pour écouler la charge
- ◆ Volant de remplacement à hauteur minimum de 25%, hors agents à aptitude réduite.
- ◆ Respect des missions du Facteur de secteur hors remplacement, à hauteur de 0,20.
- ◆ Maintien des jours RTT
- ◆ Attribution des emplois aux nouvelles activités reprises (courrier interministériel, Boîtes postales, reprise des instances au RGP, permettant de reclasser des inaptés...)
- ◆ Prise de service à la piétonne à décaler (refus du 6h15)
- ◆ Compensation spécifique pour adaptation à la nouvelle organisation
- ◆ Vente générale, quelque soient les évolutions le pourcentage de tournées impactées.
- ◆ Mise en place de nouveaux matériels. Positions adaptées pour les agents à aptitude réduite

Métiers de la distribution : ce que veut la CFDT !

- Activités des différentes fonctions nouvelles à négocier
- Maintien du principe de vente des tournées uniformes, facteur (1.2) ou facteur senior (1.3), et donc de la notion de titulaire de sa tournée.
- Mise en place d'une phase transitoire, permettant les promos vers les niveaux 2.1 et 2.2
- Définir définitivement les parcours professionnels à la distribution, par un re-pyramidage du centre (facteur 1.2 et 1.3 ; facteur rouleur et facteur de secteur 2.1 ; facteur QS 2.2 ; 3.1 et 3.2...)
- Mise en place d'un système de promotion basé sur des éléments objectifs, départageant les candidats, sur des critères objectifs, prenant en compte l'ancienneté, le parcours professionnel...
- Mettre en place une structure de recours.

Pour conclure : La balle est dans le camp de la Direction. Nos axes revendicatifs sont connus. Loin des fantasmes sur lesquels certains n'hésitent pas à surfer, comme d'hab, la CFDT agira par l'action, par la négociation, pour obtenir des résultats concrets avec un réel partage des gains de productivité ! Nous combattons également toute revendication « déconnante » et démagogique, du style le 2.1 grade de base, car La Poste ne pourrait plus recruter en dessous du niveau bac dans les distris ! L'enjeu est si important, que nous saurons, en fonction de l'avancée des négociations, prendre avec vous toutes nos responsabilités ! A bons entendeurs...

Avec vous, pour vous : la CFDT !

Une force d'action, de proposition, de négociation à votre service !